

# Deux-roues motorisés : le contrôle technique en vigueur dès juin prochain ?

Le ministère des Transports, qui a organisé une première réunion de concertation ce vendredi, prévoit la mise place du contrôle technique pour les scooters et les motos dès la fin du premier semestre 2023.



Les véhicules avec des moteurs de plus de 125 cm<sup>3</sup>, mais aussi les petites cylindrées de 50 cm<sup>3</sup>, seront concernés par la mise en place d'un contrôle technique. LP/Arnaud Journois



Par [Frédéric Gouillard](#)

Le 4 novembre 2022 à 21h31



5

Quatre jours après [la décision du Conseil d'État de rétablir le contrôle technique](#) pour les deux-roues motorisés, le ministère des Transports a organisé une première concertation avec les différents acteurs concernés, comme il s'y était engagé. Cet échange s'est tenu ce vendredi 4 novembre, en fin de journée, et il permet d'y voir un peu plus clair sur le calendrier de la mise en place du dispositif.

Le ministru Clément Beaune, présent lors de cette réunion avec les associations de défense de l'environnement et la DGEC (Direction générale de l'énergie et du climat), a confirmé [la mise en place d'un contrôle technique pour les scooters et les motos](#). Cela signifie que les engins avec des moteurs de

plus de 125 cm<sup>3</sup>, mais aussi les petites cylindrées de 50 cm<sup>3</sup>, seront concernés par la mesure.

Le ministère s'est engagé à actualiser le décret de 2021, abrogé l'été dernier — décision finalement annulée par le Conseil d'État —, avant de publier un arrêté d'application qui définira les détails du dispositif (points de contrôle, périodicité, paramètres...). Il devrait s'agir d'une affaire de quelques semaines, puisque le gouvernement s'est engagé à ce que les textes en question soient prêts avant la fin de l'année. Une consultation du public doit ensuite se tenir au

début de l'année 2023, pour une entrée en vigueur du contrôle technique d'ici à la fin du premier semestre de l'année prochaine.

### **Le prix d'un contrôle est compris entre 10 euros et 40 euros en Italie**

Pour l'instant, les différents points tels que la périodicité et le coût sont encore en discussion. Mais on sait qu'en Europe, le prix d'un contrôle est compris entre 10 euros et 40 euros en Italie. On peut imaginer que la France se situe dans cette fourchette. Pour la périodicité, l'État serait enclin à suivre les dispositions déjà prévues dans le décret de 2021. À savoir, un premier contrôle dans les six mois précédant l'expiration d'un délai de quatre ans à compter de la date de la première mise en circulation, puis un contrôle périodique renouvelé tous les deux ans ou en cas de cession du véhicule (si le contrôle n'a pas eu lieu six mois avant).

---

#### **Newsletter L'essentiel du matin**

Un tour de l'actualité pour commencer la journée



[S'inscrire à la newsletter](#)

[Toutes les newsletters](#)

Toutes ces questions doivent encore être affinées dès la semaine prochaine, le ministère ayant prévu de recevoir les associations représentatives des utilisateurs de deux-roues motorisés ce mardi. La Fédération Française des motards en colère continue de son côté à contester la mise en place de ce dispositif et appelle ses adhérents et sympathisants à manifester ce samedi à Paris, avenue Foch (XVI<sup>e</sup> arrondissement). Une pétition contre le contrôle technique avait recueilli ce vendredi soir près de 23 000 signatures.

---

#### **Dans la rubrique Société**

[EuroMillions : le jackpot de 160 millions d'euros remporté dans le Pas-de-Calais](#)

[Sécheresse : des centaines d'éléphants, zèbres et buffles meurent de faim et de soif au Kenya](#)

Abonnés [«Le 2 novembre, j'enlève encore le haut» : les dessous du retour de la pub des années 1980](#)

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)



**EuroMillions : le jackpot de 160 millions d'euros remporté dans le Pas-de-Calais**



**Sécheresse : des centaines d'éléphants, zèbres et buffles meurent de faim et de soif au Kenya**



Abonnés «Le 2 novembre, j'enlève encore le haut» : les dessous du retour de la pub des années 1980



Dérives des influenceurs : Aurélien Taché propose une loi pour encadrer les pratiques sur les réseaux sociaux



**Après plus d'un an positif au Covid, un malade enfin guéri par ses médecins**



**Météo : malgré les grosses chaleurs d'automne, la neige fait son retour dans les stations de moyenne montagne**



«Le semeur» de Van Gogh à son tour aspergé de soupe par des militants écologistes à Rome



Abonnés Covid-19 : fuite de laboratoire, hypothèse naturelle... Le vrai du faux sur l'origine du virus